

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 2 NOVEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION }
Rue Ste. Famille, No. 14 }

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

PAPIER a DESSIN.

LES Soussignés ont reçu de Paris et ont en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS A DESSIN Français tels que :

Grand Mo de Mécanique,
Grand Aigle, C. de blanche,
Do de D'optique,
Colombier,
Jésus,
Grand Raisin Dioptrique,
Grand Aigle velin,
Do de vergé,
Grand Raisin velin,

Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Nouvel Etablissement.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE,
Haute-Ville, Haute-Ville,
QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott's et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encriers, Papitre portable, Bouteilles à l'usage de la cuisine, Cartons, Des-

Cloture du Concile Provincial de Paris.

Le Concile de Paris a tenu, le 29 septembre, sa dernière session, après avoir duré 12 jours.

La cérémonie a commencé, comme d'usage, par les Litanies des Saints, chantées en procession et suivit du Saint-Sacrifice, que Mgr. l'Archevêque de Paris a célébré. Après la messe, les Pères du Concile ont pris place autour du livre des évangiles; leurs théologiens et un grand nombre d'ecclésiastiques formaient derrière eux un second demi-cercle. Les stalles de la chapelle étaient occupés par quatorze Archevêques et Evêques, dont la présence ajoutait encore à la pompe de la solennité. Parmi eux nous avons remarqué S. E. Mgr. le Nonce apostolique et Mgr NaKar, Archev. de Naby et de Kérintime (Mont-Liban). Le Père Régis, supérieur des Trappistes de Staonéli (Afrique), assistait également à la cérémonie. Après le chant du *Veni Creator*, les décrets ont été promulgués.

Le Concile en a rendu 36, durant ses trois sessions. A celle que nous donnâmes dans notre dernière feuille, nous ajoutons la nomenclature suivante des principaux de ces décrets :

- 1° Des Synodes diocésains.
- 2° Des erreurs qui s'attaquent au fondement de la religion. Les erreurs condamnées portent : 1° Sur la nature de Dieu; 2° sur l'ordre surnaturel; 3° sur les livres saints; 4° sur la Très Sainte-Trinité.
- 3° De la nouvelle secte dite *œuvre de la miséricorde*.
- 4° Des miracles et des prophéties non reconnues.
- 5° Des saintes images, du respect qu'on leur doit, des erreurs que l'on doit éviter.
- 6° Des erreurs qui détruisent le fondement de la justice et de la charité.
- 7° Des tribunaux ecclésiastiques ou officialités.
- 8° De la résidence.
- 9° De la sanctification des dimanches et des fêtes.
- 10° De la prédication de la parole de Dieu et du Baptême des enfants.
- 11° De la dignité dans les cérémonies.

La fête d'hier nous empêche de publier une feuille entière aujourd'hui.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 2 NOVEMBRE, 1849.

Nous donnons de nos journaux d'Europe, les extraits les plus intéressants :

Mr. Cabet, le célèbre communiste, le fondateur de la colonie Icarienne, a été condamné par défaut, à Paris le 29 Septembre dernier, à deux ans de prison, à payer 150 francs, et à être privé de ses droits civils pendant 5 ans, pour avoir induit, par de fausses représentations, un grand nombre de personnes, à lui déposer entre les mains, diverses sommes d'argent, le fruit de leurs épargnes, et ne leur en avoir rendu aucun compte. Ces pauvres victimes de la filouterie, ont été forcés de donner jusqu'à leurs montres et bijoux, lorsqu'ils étaient laissés sans un seul morceau de nourriture à bord du vaisseau qui devait les mener en Amérique. Ils seraient périés de faim, sans les secours que leur procurèrent quelques passagers Allemands qui étaient sur le même bâtiment. Ces faits ont été prouvés lors du procès; et une femme, mère d'une nombreuse famille; a déclaré que si elle pouvait rencontrer certaines célébrités socialistes, elle leur ferait passer un mauvais quart-d'heure.

L'association démocratique de Paris avait annoncé un grand concert pour le 30 Septembre ult. au Chalet, dans les Champs Elysées et un nombre considérable de billets avaient déjà été distribués, lorsque la

Choléra avait fait 14,170 victimes, dont 13,097 dans l'espace des trois derniers mois.

D'après ce qui se passe actuellement en Irlande, il paraîtrait que l'agitation politique va revivre. *Conciliation-Hall* est ouverte de nouveau, des lettres d'adhésion ont été lues, et des dons ont été faits. M. John O'Connell semble prendre l'initiative de ce mouvement.

Lord Clarendon a été le lord Roden de la Commission de la Paix, pour les comtés de Down et Louth. Lord Roden, (le grand maître des orangistes) avait, en sa qualité de Magistrat, voté avec d'autres, pour ne pas prendre des informations sur la complicité de certains individus dans l'acte d'une assemblée considérée illégale, et que Lord Roden avait sanctionnée et encouragée, se rendant par là impropre à s'acquitter des fonctions importantes et des devoirs d'un magistrat. Cet acte vigoureux de justice, v'a sans doute, soulever la colère et l'indignation des orangemen, mais il n'en est pas moins une marque d'impartialité bien déterminée de la part du Gouvernement.

L'exhibition de la Société d'Agriculture pour le comté de Québec, s'est faite le 30 oct. sur les plaines d'Abraham. Ce local est bien choisi pour une exhibition de ce genre. Nous avons visité les produits admis, a concourir aux prix offerts par la société. En général les effets exhibés étaient magnifiques. Les bestiaux, sur la place, étaient de belles races, les unes pures, les autres mélangées, mais toutes montrant un progrès sensible dans l'amélioration des races des bestiaux. Les amateurs de la race chevaline, ont pu admirer de beaux étalons, de superbes juments et des poulains que des connaisseurs auraient enviés. Les végétaux et les grains surpassent en grosseur, pesanteur et qualité, les mêmes espèces des exhibitions précédentes. Les laines, étoffes, flanelles, beurres &c. ont été admirés, et assurément, on ne pouvait espérer mieux avec les moyens à la

disposés la nuit précédente dans une manufacture à Bermondsey. Il y avait 13 personnes dans l'établissement au moment du sinistre. Les corps de deux personnes furent trouvés dans les ruines, et plusieurs autres manquent : parmi lesquels se trouvent une jeune femme et deux enfants. Le propriétaire et sa dame ont été grièvement blessés, et furent transportés à l'hôpital.

DÉPARTEMENT DES POSTES.—Il paraît que le département des Postes, en Canada, est sur le point de passer sous le contrôle immédiat de la législature provinciale. Nous nous réjouissons de ce changement, et nous formons l'espoir que les abus sans nombre introduits dans ce département vont bientôt cesser.

NOUVELLE LOI DE JUDICATURE.—Il paraît presque certain, que la mise en opération de cette loi aura lieu tout prochainement. La proclamation doit, dit-on, paraître demain dans la *Gazette Officielle*. Les noms des nouveaux juges ne sont point connus, dit les *Mélanges*, mais ce qu'il y a de certain c'est que l'honorable M. La-Fontaine n'est pas du nombre.

AUGMENTATION DES REVENUS.—La semaine dernière, dit l'*Hamilton Spectator*, il a été perçu à notre port, £1,800 provenant de droit de douane dans une seule journée ! C'est plus que jamais il n'a été reçu dans la même période.

UN NOUVEAU JUGE.—L'hon. J. E. Small a été nommé juge pour le district de London, Haut-Canada, à la place du juge Givins, décédé.

OGLE R. GOWAN DÉMIS.—Le gouvernement vient de destituer ce monsieur, ci-devant membre de la Chambre d'assemblée, et maintenant chef outré des orangistes, pour avoir été complice dans le re-